

Madame, Monsieur,

Le contexte mondial actuel provoque depuis deux ans une hausse continue des coûts de l'énergie ainsi que des matières premières. Cette inflation sans précédent impacte les finances des citoyens, mais aussi des entreprises et des collectivités locales qui ne bénéficient pas du bouclier fiscal.

Dans ce contexte extrêmement contraint, le coût de production des repas du restaurant scolaire, facturé à la commune par le nouveau prestataire, a augmenté de 38 % depuis l'été dernier.

Soucieuse de préserver le pouvoir d'achat des familles, la commune prend à sa charge une partie importante de cette augmentation. Pour mémoire la commune finance déjà plus de la moitié du coût d'un repas (56%). De son côté l'Etat couvre 7% de la hausse des tarifs, les familles 37%.

Afin de limiter l'impact sur vos finances, la hausse globale des tarifs a été répartie en deux phases : une première phase en juillet dernier, et une dernière, à venir en janvier.

La politique volontariste engagée par la commune permet ainsi de contenir l'augmentation tarifaire pour les usagers. L'évolution tarifaire pour les familles sera ainsi limitée à +15% par repas à compter du 8 janvier 2024.

Dans la même dynamique, la commune perpétue son bouclier tarifaire pour les revenus des foyers modestes. Ces foyers ne seront donc pas concernés par l'augmentation de ces tarifs.

L'ensemble de ces évolutions doit permettre de maintenir le service de restauration scolaire et au centre de loisirs dont bénéficie plus de 90% des élèves dans les écoles de Dardilly, tout en réduisant au maximum l'impact sur le budget des familles. Il vise aussi à maintenir les exigences en matière de qualité des repas, avec notamment un double choix de repas et une présence importante de produits bio et locaux, et de l'encadrement des enfants par des animateurs pendant le temps de midi.

Les services municipaux et nous-même restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations dévouées.

Le Maire
Rose-France FOURNILLON

L'Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse
Florence SCHREINEMACHER